

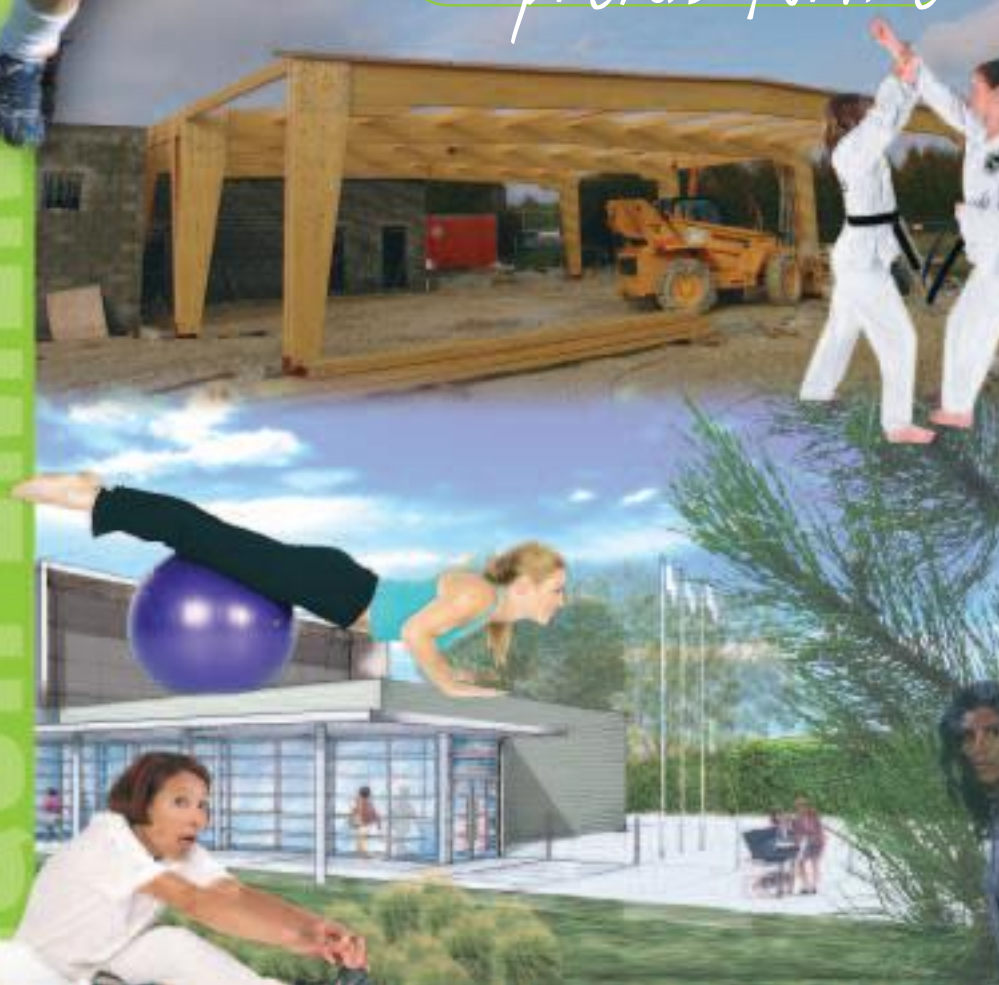
Transparence

N°17 - FEVRIER 2006

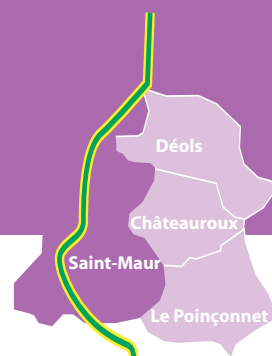


"Une tête bien faite dans un corps bien fait"

le complexe
prend forme



Après les terrains de tennis en 2002, le terrain de football synthétique en 2004, 2006 sera l'année de la livraison du nouveau dojo et du démarrage de la construction du gymnase.



EQUIPEMENTS SPORTIFS

Construire, moderniser, entretenir, mettre en valeur, développer, accompagner, sécuriser, voilà ce à quoi sera encore dédiée l'année 2006.

La modernisation physique et sociale de notre territoire est une réalité.

Constructions nouvelles, familles nouvelles, équipements publics nouveaux, associations nouvelles, activités nouvelles, tout concourt à la promotion de notre territoire, tout contribue à l'augmentation de son attractivité. Les travaux appellent les travaux, il y en aura encore beaucoup cette année !

La commune est en mouvement, elle évolue sans pour autant renoncer à ses racines à son histoire, à ceux qui l'ont construite, à ceux qui ont développé son socle associatif. Elle est une œuvre collective résolument tournée vers l'avenir sur laquelle nous devons tous veiller.

Ab ! Un virage a été pris par la Communauté d'Agglomération en ce début d'année, elle a enfin accepté le principe de la création d'un alimentaire et d'une cafétéria à CAP SUD, commerces tant attendus par les consommateurs et les salariés de la zone. Comme quoi lutter contre les évidences n'est pas une stratégie durable.

L'année 2006, comme 2005, sera une bonne année pour notre commune. Je n'en doute pas.

Etre optimiste, c'est être réaliste et rendre possible les choses, c'est ce à quoi vos élus s'emploient et travaillent.

Au moment où j'écris ces lignes, je ne peux m'empêcher de penser à mon ami Patrick LUMET. Combien il me manque, combien il nous manque.



Avec nos autres dirigeants

François JOLIVET
Maire
Conseiller Régional

Patrick LUMET nous a quitté.

HOMMAGE



L'année 2006 vient de commencer dans la souffrance pour notre commune, l'incroyable nouvelle du décès accidentel de Patrick LUMET, Conseiller Municipal, a secoué notre communauté. Il nous manquera à tous à jamais.

Engagé dans la vie municipale depuis 1995, il a servi notre commune qu'il aimait tant. "Saint-Maur, c'est d'abord Saint-Maur !" disait-il. Il était le fils de Raymond LUMET, ancien Maire.

Ancré dans la vie locale, le sens de son engagement a toujours été dicté par des valeurs de fidélité, de courage et de désintéressement.

Membre de la commission de la culture et de la commission animation, il a accompagné des projets innovants. Parmi ces

actions innovantes, on lui doit la rencontre internationale de sculpteurs dans l'organisation de laquelle il s'est beaucoup investi.

Amoureux du bois, passionné par sa transformation, il avait proposé que ce symposium de sculpture comporte ce matériau noble.

Cette forêt qu'il aimait tant lui a enlevé la vie.

En sa mémoire, les élus du Conseil Municipal lui ont dédié la cérémonie des vœux, associant à ce premier hommage l'ensemble des Saint Mauroises et Saint Maurois.

Toutes nos pensées vont vers son épouse, son fils et ses parents.

Sommaire

- 3 Evènements** > Marché de Noël, Fête de la Sainte-Barbe...
- 4/5 Vie sociale** > Commission des affaires sociales et de la solidarité
- 6 Spécial travaux** > Liaison piétonnière
- 7/8/9 Projet de budget 2006** > Sécurité, Equipements sportifs...
- 10 Rubrique web** > Site météo, site école maternelle
- 11 Zoom sur** > Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles
- 12 Actualité** > Correspondant défense
- 13 Vie associative** > Loisirs créatifs, Un nouveau club...
- 14 Dernière minute** > Travaux restaurant scolaire
Vie économique > Pour manger sur le pouce, Pension canine
- 15 Vie pratique** > Du nouveau dans la collecte des déchets
- 16 Calendrier des manifestations - Brèves, info**
Jardin Public > Maisons fleuries > Formation premiers secours...



LE JOURNAL DE LA COMMUNE

Edité par :

Mairie de Saint-Maur
36250 Saint-Maur
02 54 08 26 30

Directeur de la Publication :
François Jolivet

Conception et Réalisation :
Orditypo 02 54 27 90 74

Crédit photo :
Ville de Saint-Maur - Orditypo

Impression :
Imprimerie Matarèse
imprimé sur papier recyclé
"Cyclus Print"

ÉVÈNEMENTS

ÉVÈNEMENTS

> Illumination de la Mairie
décembre 2005

> Fête de la Sainte-Barbe
10 décembre 2005

> Marché de Noël
17 décembre 2005

> Remise des cadeaux à l'école
16 décembre 2005

> St-Maur sous la neige
28 janvier 2006



> La Commission des affaires sociales et de la solidarité

Qui ?

La commission des affaires sociales et de la solidarité est présidée par le Maire. La Vice Présidente qui gère cette commission est Simone Mérigot, adjointe en charge des affaires sociales. Six conseillers municipaux en sont membres Chantal Audoux, Agnès Ballereau, Annick Armand, Chantal Benoit, Michel Aucante et Jean-Noël Miguet.

Quand ?

La Commission se réunit environ tous les deux mois, elle étudie les propositions que lui présente la Vice Présidente tant en budget qu'en projets.

Quoi ?

Les principales activités qui relèvent de la commission des affaires sociales sont : la fête des mères, le voyage des seniors ainsi que le repas de Noël. La commission étudie et donne un avis sur les demandes de subvention des différentes associations communales.

Outre sa participation aux réunions concernant la commission, la Vice Présidente est à l'écoute des personnes en difficulté en collaboration avec les assistantes sociales du secteur ainsi que des organismes de logement (SA HLM 2036 et OPAC de l'Indre).

Simone Mérigot représente également la commune dans les différents organismes et instances départementales oeuvrant dans le secteur social.

La commission des affaires sociales travaille en parallèle avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) pour l'attribution de secours aux personnes en situation de besoin urgent ainsi que pour la remise de colis de Noël aux personnes de plus de 72 ans.

> Portage de repas à domicile

Un portage de repas pour particuliers a été mis en place par la commission des affaires sociales depuis plus de 6 ans. Il est servi par l'Association d'Aide à Domicile de Saint-Plantaire.

Si pour diverses raisons indépendantes de votre volonté, vous ne pouvez plus assurer correctement vos repas alors que vous voulez ou devez rester chez vous, l'Association d'Aide à Domicile s'engage à résoudre ce petit problème quotidien.

Elle peut vous satisfaire pleinement en vous livrant, en liaison froide, différents plats de cuisine traditionnelle dont toutes les garanties d'hygiène et bactériologique sont assurées.

Les livraisons ont lieu dans la matinée ou la veille au cours de l'après-midi, 6 jours sur 7, ou 1 jour sur 2, en véhicule réfrigéré sauf dimanches et fêtes où les repas sont livrés la veille. La remise en température des repas s'effectue le plus simplement (thermostat 5 à 6 pendant 1/2 heure).

Elle peut se faire :

- avec votre matériel traditionnel
- avec un four, d'emploi simple, que l'Association peut vous louer.

Renseignements : Mairie de St-Maur : 02 54 08 26 30





> Centre Communal d'Action Sociale

Membres élus :

Annick Armand, Chantal Audoux, Agnès Ballereau, Chantal Benoit, Michel Aucante et Jean-Noël Miguet.

Membres désignés :

Catherine Bidault, Catherine Duvert, Colette Leumans, Gisèle Pin, Andrée Rouet, Claude Chausset et Alain Pesson.

Le C.C.A.S. se réunit plusieurs fois dans l'année et en urgence lors d'études de cas sociaux importants.

Depuis maintenant plus de deux ans, le C.C.A.S de la Commune de St-Maur a également mis en place un atelier Équilibre. Il permet aux participants de se maintenir en forme, d'avoir plus de sécurité et plus d'indépendance.

> Atelier équilibre

Pourquoi faut-il travailler son équilibre ?

Les chutes sont la première cause de mortalité en France. Elles représentent la moitié des décès par accident de la vie courante, autant que les victimes des accidents de la route !

Un tiers des plus de 65 ans et la moitié des plus de 85 ans chutent au moins une fois par an.

Les chutes entraînent souvent des fractures, quelquefois des hospitalisations, une immobilisation hors de chez soi, une perte de repère et un début de perte d'autonomie.

Mais 60 % des chutes pourrait être évité par une activité physique.

Comment faire pour participer ?

Il suffit de téléphoner à la Mairie au **02 54 08 26 33**

Nous vous inscrirons en fonction des places disponibles.

Deux stages de 12 séances ont lieu chaque année de février à mai et d'octobre à décembre.

Le coût de la participation est d'environ 22 € par personne pour un stage de 12 séances.



> Maintenir le contact avec les personnes âgées à domicile est une des priorités du C.C.A.S.

Les membres du C.C.A.S. se proposent pour faire, de temps à autre, une visite de courtoisie à des personnes seules et isolées et qui le souhaiteraient. Nous invitons donc les personnes intéressées à prendre contact avec le service social de la mairie au 02 54 08 26 33. Une liste sera dressée et un programme de visites sera mis en place dans les prochaines semaines. Chacun sera prévenu à l'avance de la visite de ces personnes.

Simone Mérigot et Jean-Noël Miguet rendent visite au doyen de la commune.



> Jardin public : l'art de fer selon Denis Lhours !

Comment sécuriser le jardin public sans le transformer en forteresse ?

Tel était la question qui se posait à la Municipalité pour répondre aux usagers importunés par la présence trop fréquente de vélos et cyclomoteurs.

La solution a été trouvée grâce à Denis Lhours, notre ferronnier d'art.

Vous avez pu le constater, depuis quelques semaines, des grilles forgées

prennent place autour du site. Elles s'intègrent parfaitement à cet environnement et font l'admiration des usagers.

Quand tout sera terminé, un seul accès subsistera, celui situé devant la maison des associations. Les familles pourront donc profiter de cet espace et des jeux pour enfants en toute sécurité.

> Formation premiers secours



Séances de formation organisées par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers. Vous souhaitez savoir comment réagir à un malaise, à un arrêt cardiaque ou à une situation d'urgence ? Vous êtes prêts à consacrer une douzaine d'heures en soirée ? Si vous résidez depuis plus de deux ans à Saint-Maur, la commune prendra en charge la quasi-totalité de vos frais de formation soit 50 €.

Renseignements et inscriptions : 02 54 08 26 30



> Concours des maisons fleuries

Le Conseil Général de l'Indre organise au niveau départemental le concours des Villes, Villages, Maisons et Fermes fleuris. Les particuliers peuvent s'inscrire dans une des quatre catégories suivantes :

- 1^{ère} catégorie : Maison avec jardin, visible de la rue.
- 2^{ème} catégorie : Balcons, terrasses, murs ou fenêtres.
- 3^{ème} catégorie : Hôtel, restaurant, café, office de tourisme, gîte rural, collectivité.
- 4^{ème} catégorie : Fermes fleuries.

Un jury se déplace ensuite sur la commune pour apprécier les fleurissements et effectuer un classement des participants. Les meilleurs de chaque commune reçoivent un chèque d'un montant variable selon le prix décroché. L'an passé, six habitants de Saint-Maur ont ainsi été distingués.

Les administrés de la commune qui souhaitent participer au concours 2006 des maisons fleuries sont invités à venir **s'inscrire auprès du Secrétariat de la Mairie courant mai**.

*Pour tout renseignement,
vous pouvez joindre Caroline Bazin au 02 54 08 26 30*

> Marcel Breillat nous a quitté.

La Maison de Retraite "Les Trois Rivières" vient de perdre un de ses pensionnaires. Le doyen, Marcel Breillat s'est éteint le 6 février à l'âge de 103 ans. Il résidait à Saint-Maur depuis mars 1997. Toujours souriant et aimable tant avec les résidents qu'avec le personnel, on l'aperçoit ici aux côtés de Simone Mérigot, Maire-Adjointe, le jour de son anniversaire, le 15 décembre dernier, une petite fête lui avait été consacrée. Toutes nos condoléances à son fils et sa famille.



MANIFESTATIONS de février à juin

- > **CENTRE DE LOISIRS** Organisé par Familles Rurales
Du 13 au 24 février - Salle Octave Monjoin
Contact : 02 54 22 18 30
- > **SOIREE LA BOUINOTTE**
Samedi 25 février - Château des Planches
- > **THEATRE** Organisé par le Comité des Fêtes
Dimanche 26 février - Château des Planches
Contact : 02 54 07 31 44
- > **CARNAVAL** Organisé par Familles Rurales
Dimanche 5 mars dans les rues de Saint-Maur
Contact : 02 54 22 18 30
- > **BAL DU PRINTEMPS** Organisé par le Comité des Fêtes
Samedi 18 mars - Château des Planches
Contact : 02 54 07 31 44
- > **MARCHE - BROCANTE**
Dimanche 12 mars toute la journée
Contact : 02 54 08 26 33
- > **CONCERT RETINA**
Organisé par Groupe Vocal de Familles Rurales
Vendredi 24 mars - Château des Planches
Contact : 02 54 22 18 30
- > **CONFÉRENCE EDF**
Enjeux énergétiques et développement durable
Vendredi 24 mars 18h30 - Salle Octave Monjoin
- > **FOI'CAR** Ecurie Terre du Berry
Dimanche 2 avril - Circuit Les Tourneix
- > **SOIRÉE CONTES ADULTES**
"Petits arrangements sous les édretons"
Samedi 8 avril - Salle du Conseil
- > **BOURSE MILITARIA** Organisée par A.R.V.M. Centre
Dimanche de Pâques 16 avril dans le gymnase
Contact : M. REBARDEAU 02 54 26 52 81
- > **CENTRE DE LOISIRS** Organisé par Familles Rurales
Du 18 au 28 avril - Salle Octave Monjoin
Contact : 02 54 22 18 30
- > **MULTISPORTS** Organisé par l'Union Sportive
Du 28 avril au 1^{er} mai - Parc des Planches
Contact : 02 54 22 02 79
- > **GALA MUSIQUE DANSE** Organisé par Familles rurales
10 juin - Chateau des Planches
- > **FETE DU CHEVAL** Organisée par le Comité des Fêtes
Samedi 17 et dimanche 18 juin
Parc des Planches - Contact : 02 54 07 31 44
- > **RALLYCROSS** Ecurie Terre du Berry
24 et 25 juin - Circuit Les Tourneix

La Bibliothèque Municipale propose
les 3^{ème} mercredis de chaque mois

l'heure du conte

prochaine séance : mercredi 15 mars à 15 h

> Projet de budget 2006, 4 priorités :



Assurer la sécurité.

Adapter les structures scolaires.

Renforcer les équipements sportifs.

Poursuivre l'aménagement du centre bourg.

> Améliorer le cadre de vie et assurer la sécurité des habitants

Le plus gros chantier qui sera conduit en 2006 sera celui de l'aménagement de la liaison piétonnière entre le centre bourg et le quartier Justice des Ormes.

L'ampleur des travaux sera comparable à ce qui a été conduit en centre bourg entre 1997 et 2001 : réfection des réseaux souterrains et reconstruction complète des chaussées et trottoirs. 800 000 € y seront consacrés en 2006 (s'ajoutant aux 441.800 € budgétés en 2005).

S'il s'agit d'améliorer le cadre de vie par la réfection de la voirie, il s'agit aussi d'assurer la sécurité notamment celle des piétons usagers de cet itinéraire.

La sécurité sera la priorité n°1 du budget 2006. Les aménagements de limitation de vitesse testés rue de Von seront poursuivis et étendus.

Nous avons été qualifiés de "pionniers" en 2003 en prenant en charge la formation aux gestes qui sauvent lors des premiers secours à l'attention des Saint-Maurois. Nous serons encore "pionniers de la sécurité civile" en 2006 en mettant en œuvre un plan communal de sauvegarde destiné à prévoir l'organisation des secours et des services municipaux en cas d'événement survenant dans notre commune.

Ce plan pourrait être complété par la création d'une réserve communale de sécurité civile réunissant les habitants

volontaires pour participer à la protection et à l'assistance de notre population en situation d'urgence. 15.000 € sont inscrits pour la réalisation du plan et l'acquisition des équipements nécessaires à la réserve.

Ces actions seront complétées par l'étude de faisabilité d'installation d'un système d'information des populations (panneaux électroniques). Si cette étude est concluante, l'opération sera inscrite au budget en mars 2006 lors de la reprise des résultats 2005.

Le programme de rénovation des bornes incendies sera terminé cette année : 7.000 € sont affectés à cet effet.

25.500 € seront affectés à des travaux d'amélioration de l'éclairage public notamment route de Tours, Ancienne route de Tours et route de Villers.

72.000 € seront consacrés à des travaux de réfection de voirie dans les écarts : aux Galeteries, Route de Monts, à la Pinterie et à la Petite Lienne.

Enfin, 11.000 € seront consacrés à l'aménagement d'espaces verts sur la commune.

> Adapter les structures scolaires à l'évolution des effectifs

Cela ne figurait pas dans le programme municipal de 2001 mais la modernisation de nos équipements scolaires est devenue une nécessité pour répondre au développement rapide de notre commune.

Engagée en 2003, la réfection des installations scolaires de l'école élémentaire s'est faite par la création d'un centre de documentation, le bitumage de la cour de récréation, le remplacement de la clôture, l'installation de jeux (tables de ping-pong et panneau de basket), la pose d'un abri vélo, le changement des fenêtres sur la façade arrière et l'aménagement d'une nouvelle classe à la rentrée 2005.

En 2006, il s'agira pour l'école élémentaire de terminer le programme de changement des portes et fenêtres (41 000 euros), de refaire les peintures de la cage d'escalier intérieure et de l'escalier de secours extérieur et de renforcer l'équipement informatique. Une marelle sera également créée dans la cour.

Pour l'école maternelle, nous finaliserons la création de la nouvelle classe avec un important programme d'acquisition de mobilier scolaire (6.000 euros).

Nous débuterons le renouvellement du parc informatique (achat de 2 postes en 2006 et d'un appareil photo).

Le restaurant scolaire bénéficiera d'importants travaux avec la construction d'une réserve pour les aliments frais et secs, l'installation de nouveaux équipements dans la cuisine et l'insonorisation des 2 salles de restauration (salle des petits et salle des grands).

Si l'on ajoute à cela les travaux de réfection des abords du Château des Planches qui s'étendent jusqu'à la cantine, nous pouvons dire que nous aurons en 2006 un exercice exceptionnel en matière d'intervention scolaire d'autant qu'il s'agira par ailleurs de l'année de renouvellement du marché de fourniture de repas et d'entretien des locaux pour la période 2006/2009.

> Poursuivre le programme pluriannuel de renforcement des équipements sportifs

Le programme de rénovation et de renforcement des équipements sportifs entamé en 2002 (réfection de 2 courts de tennis) et poursuivi depuis par la construction du terrain de football synthétique en 2004 sera complété en 2006 par la livraison du nouveau dojo, l'aménagement de ses abords (nouveau parking) et le lancement du chantier du nouveau gymnase (en fin d'année) : 223.000 € sont affectés à ces opérations.

D'autre part, le mail, après avoir été agrandi en 2002, après l'installation en 2004 d'un nouvel éclairage central et la réfection des sanitaires en 2005, bénéficiera en 2006 du remplacement des projecteurs périphériques afin d'optimiser l'éclairage et de réduire la consommation électrique (investissement de 7.500 €).



> Perspective du futur gymnase qui sera construit en 2007.

> Poursuivre la modernisation du centre bourg par l'aménagement de la nouvelle bibliothèque et la mise en valeur de l'arrière de la mairie

2006 sera également l'année du lancement de l'opération de construction de la nouvelle bibliothèque dont l'architecte a été désigné en 2005.

Il s'agira aussi de terminer l'aménagement des espaces publics situés à l'arrière de la mairie et de la salle Octave Monjoin.

Cette opération sera créditée de 150 000 € cette année, le solde sera inscrit au budget 2007.

La réfection complète de la rue de l'Ancienne Mairie sera étudiée dès cette année afin de lancer sa réalisation en 2007.

Sera étudié en parallèle le devenir du local actuellement occupé par la bibliothèque qui pourrait être reconverti en halte garderie.

Voilà les priorités du budget 2006 qui s'ajoutent à l'accompagnement des aménagements de voirie conduits par l'agglomération sur CAP Sud pour lesquels d'importants crédits ont été inscrits en 2005 (éclairage public et eaux pluviales pour 594.000 €).

Par ailleurs, le budget annexe du lotissement "La Fontaine" supportera l'opération d'aménagement du nouveau lotissement qui devrait se concrétiser dans les prochains mois.

Un columbarium et un jardin du souvenir seront aménagés dans le nouveau cimetière.

A coté de ces grandes opérations, le budget 2006 comprend les crédits nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité et au financement des actions régulières qu'il s'agisse des subventions aux associations, des actions culturelles, scolaires et périscolaires, sociales et d'animation.

Une voiture des services techniques (Renault express) sera réformée et remplacée par un fourgon.

En ce qui concerne l'administration générale et notamment les frais de personnel ceux-ci tiendront compte de l'évolution des coûts salariaux, du plan de formation du personnel adopté en

2005 pour les services techniques et du recrutement d'un 1/2 poste ATSEM supplémentaire (depuis septembre 2005).

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, le budget est établi sur une évolution des recettes fiscales de 3% ce qui ne signifie pas que nous aurons recours à une augmentation des taux.

La fixation de nos impôts locaux n'interviendra qu'en mars lorsque nous aurons connaissance des données fiscales qui nous sont transmises chaque année par l'Etat.

Il est à noter que le total des dépenses de fonctionnement est prévu en évolution de 2,7 %. Les recettes de fonctionnement en augmentation de 3,7 %.

Le budget de fonctionnement bénéficiera en 2006 d'une nouvelle ressource : la taxe municipale sur l'électricité qui était jusqu'à lors perçue par le syndicat intercommunal d'électrification. Le montant de cette taxe est évalué à 50.000 €.

Enfin, l'équilibre du budget sera assuré par un emprunt prévisionnel de 335.100 euros. Il est à noter qu'aucun emprunt n'a été souscrit par la commune depuis l'année 2000 soit 6 ans maintenant et que la renégociation de la dette conduite en 2005 permettra d'assurer le financement du nouveau gymnase sans alourdir l'annuité de remboursement.

Tous les équipements construits depuis l'an 2000 ont été autofinancés.

Comme vous pouvez le constater, c'est encore un budget ambitieux qui vous est présenté. Il répond bien évidemment à notre programme municipal présenté en 2001 mais il va très nettement au-delà.

Innover, faire plus, faire mieux, c'est notre conception de la gestion municipale. C'est ce à quoi nous nous étions engagés. C'est ce que nous faisons.

Le budget prévisionnel 2006 en quelques chiffres

Un budget global équilibré à 3.850.940 €

2.246.190 € de dépenses et recettes de fonctionnement.

343.650 € d'autofinancement soit :

10% de plus qu'en 2005 et 40 % de plus qu'en 2004.

L'autofinancement est la part des crédits de fonctionnement disponibles pour financer les investissements lorsque la Collectivité a encaissé toutes ses recettes de fonctionnement et qu'elle a payé toutes ses dépenses de fonctionnement. L'augmentation démontre que la Commune maîtrise ses dépenses et que l'ensemble de l'augmentation de ses recettes peut-être consacré aux investissements.

110.300 € consacrés au remboursement de la dette
(près de 2 fois moins qu'en 2005 suite à une négociation de la dette.)

832.300 € consacrés aux charges de personnel
soit 37% du budget de fonctionnement.

1.604.750 € de dépenses et recettes d'investissement

1.536.450 € consacrés aux investissements directs
(acquisitions et travaux).



> Les travaux de la liaison piétonnière démarrent !

C'est un important projet pour notre commune puisque cette opération va remodeler le paysage de la rue des Ponts, de la route de Niherne, de la rue des Clefs Moreaux et de la rue des Echarbeaux.

En outre, l'ensemble de l'environnement du Château des Planches sera rénové.

Secteur « Justice – Les Ormes » :

Une voie piétonne sera aménagée le long de la clôture existante de la Maison centrale. Elle reliera les résidences du quartier Justice les Ormes au giratoire Epis-Centre. Cette voie, large d'1,40 m, sera constituée d'une couche de goudron recouverte d'un enduit appelé « colclair » d'une couleur tirant vers le marron (identique au revêtement coulé autour du Club micro-informatique en centre bourg). Le grillage de la clôture sera renouvelé par le Ministère de la Justice. Un balisage lumineux composé de bornes d'éclairage d'1,20 m de hauteur sera disposé tout au long de cette voie.

Rue des Echarbeaux :

Les vieilles haies qui longent la voie ferrée seront arrachées et une clôture esthétique sera construite tout le long de la voie. L'allée piétonne sera séparée de la route par une bande d'espaces verts ce qui rendra la promenade plus sûre.

Un trottoir sera construit de chaque côté de la route. Le Conseil Général refera l'enrobé de la chaussée.

L'éclairage public sera prolongé jusqu'au giratoire Epis-Centre.

Une petite aire de stationnement de poids lourds sera aménagée devant le silo Epis-Centre pour permettre aux véhicules d'attendre l'ouverture des portes de site.

Le syndicat intercommunal des eaux de la Demoiselle modifiera les branchements d'eau potable des riverains afin de les raccorder à une canalisation existante de plus gros débit.

Rue des Clefs Moreaux :

Les trottoirs y étant peu larges, il est nécessaire d'enfouir l'ensemble des réseaux aériens (électricité, téléphone, télévision) afin de libérer la place occupée par les différents poteaux.

Le syndicat des eaux procédera au remplacement intégral de la canalisation d'eau existante et le Conseil Général reconstruira totalement la chaussée (fonds de forme et enrobé).

Parc des Planches :

Les parkings seront restaurés et de nouveaux emplacements seront matérialisés. Un éclairage extérieur sera posé en façade du Château afin de mettre celui-ci en valeur. Des éclairages spécifiques seront également installés à la base de quelques arbres afin de les illuminer à la tombée de la nuit.

Certains résineux seront coupés afin d'aérer l'ensemble et de permettre aux feuillus de reprendre vigueur.

Les murs d'enceinte et les pilasses du Parc seront raccourcis afin de rendre le château visible de la rue comme cela a été fait dans le centre du bourg pour les murs du presbytère.

Une barrière automatique sera installée à proximité de l'école maternelle afin de contrôler les accès des véhicules autorisés à se rendre à l'école élémentaire, au restaurant scolaire et au gymnase.

Route de Niherne :

EDF enfouira la ligne haute tension qui longe le château. Les 2 passages surélevés existants devant l'entrée du Château et devant le restaurant scolaire seront démolis et reconstruits à l'identique.

Rue des Ponts :

La liaison sera aménagée sur le côté droit quand on sort du bourg. Le trottoir sera donc élargi et soutenu par un mur construit à cet effet et un enrochement là où la largeur actuelle n'est pas suffisante. Des bornes sphériques en fonte seront disposées au sol entre la voie de circulation et la voie piétonne afin de dissuader les automobilistes de rouler sur la voie réservée aux piétons. En effet, cette zone étant inondable, il n'est pas possible de créer un trottoir surélevé qui ralentirait l'écoulement des eaux en cas d'inondation. La liaison sera raccordée aux chemins de promenade qui viennent d'être réaménagés et prolongés dans les prairies par la Communauté d'Agglomération. Des bancs, des poubelles et des bandes antidérapantes sur les passerelles compléteront l'aménagement.

Dernière minute :

Parallèlement à la réalisation de cet important chantier, la commune a obtenu de France Telecom que soient raccordés à l'ADSL les quartiers des Echarbeaux, Justice les Ormes et les Perrières. En effet, ces secteurs sont actuellement desservis par un réseau téléphonique arrivant de Châteauroux, trop éloigné du répartiteur, et ne permettant pas la circulation de l'Internet à haut débit. France Telecom, après de multiples interventions de la municipalité, a accepté de profiter du chantier conduit par la Mairie pour passer un câble qui raccordera l'ensemble de ces quartiers au central téléphonique situé en centre bourg. Les habitants devraient donc pouvoir bénéficier du haut débit en fin d'année 2006.





> Site météo <http://perso.wanadoo.fr/meteo.saintmaur/index.htm>

Il vient de créer un site météo spécifique à la commune de Saint-Maur.

Il s'appelle Patrice Duris, il habite sur la commune depuis 6 ans et demi, rue des Coteaux, avec sa femme, Sandrine et ses deux enfants Léa et Rémi.

Pourquoi un site météo ?

En fait, plusieurs points m'ont inspiré l'idée de ce site.

J'ai toujours été intéressé par la météorologie. J'avais pris l'habitude tout jeune de relever quotidiennement sur un cahier les différents paramètres du temps. Bien que très contraignante, cette activité m'a occupé très longtemps...

Passionné d'Informatique, il ne fallait qu'un pas pour lier ces deux "passe-temps". Ce pas a été franchi quand j'ai pu m'offrir une station automatique que j'ai reliée à mon PC.

Le dernier point qui m'a finalement incité à créer le site tient à une remarque. Le fait que fréquemment « Le temps » demeure le point de départ de nombreuses conversations. Combien de fois n'a-t-on pas cherché à lier contact, en partant de ces quelques mots : « quelle belle journée ! », ou au contraire « quel sale temps aujourd'hui ! ».

La météo est, je crois, "universelle". C'est le sujet qui intéresse tout le monde.

Peut-être que ce site, qui parle finalement de banalité, contribuera à tisser des liens.

Me concernant, le pari est réussi. Depuis que le site est en ligne, j'ai pu communiquer avec M. Bodineau, le responsable du club Micro. Je n'avais jamais eu l'occasion de discuter avec M. Jolivet, c'est chose faite, tout du moins par m'interposés. Avec



M. Ferragu, véritable passionné, nos sites sont devenus un sujet de conversation.

Comment ça marche ?

Le site proprement dit se propose de fournir un certain nombre de relevés actualisés

chaque heure. Grâce à un PC, connecté en permanence à Internet les données issues de la station sont traitées par un logiciel et envoyées à intervalle régulier.

J'espère bien évidemment faire évoluer ce site. Un lien vient d'être créé avec le système d'alerte de Météo France qui met à jour de façon quotidienne une carte de Vigilance. Un simple clic pour vous tenir informé des dangers imminents. Je projette d'enrichir la rubrique « relevés » d'informations que j'ai pu enregistrer depuis Janvier 2004. De même je pense créer quelques liens pour compléter et affiner les prévisions.

Je suis bien évidemment, ouvert à toutes propositions. La conception d'un site Internet prend énormément de temps, surtout pour un amateur. Le danger est de focaliser sur des choses qui sont finalement inutiles. C'est pourquoi, j'attends beaucoup de la critique et suis ouvert à toutes suggestions. Je me ferai un plaisir d'ajouter une rubrique, une information en relation avec le sujet du site ou la Commune.



> Site école maternelle <http://ecole.wanadoo.fr/mat.les.planches/>

Ce site a été créé dans le contexte du développement des T.I.C.E. (Technologies de l'Information et de la Communication à l'Ecole) à l'école.

Notre objectif est de mieux faire connaître notre école et les activités qui y sont menées. Le site s'adresse en premier, aux parents et aux familles des élèves qui nous sont confiés et aussi à tous ceux que le fonctionnement d'une école maternelle française intéresse.

C'est aussi un moyen de valoriser les productions des élèves et de les ouvrir au monde.





> (A.T.S.E.M.)

Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ou "la deuxième maîtresse" comme disent certains enfants !)

Les missions de l'ATSEM :

Assistance du personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Ces agents participent à la communauté éducative.

L' ATSEM est quotidiennement au contact d'enfants, familles, enseignants,...

Leurs missions s'organisent autour de trois axes :

Entretien de la classe :

- Les classes, les salles de repos, les différents "coins ateliers" doivent être propres et aérés.

Soins corporels :

- Les petits ont besoin d'aide pour les passages aux toilettes, l'habillage-déshabillage. L'ATSEM aide à l'organisation du goûter (distribution, nettoyage des petites mains,...) et de la sieste.



Mesdames SEMBEILLE, LEDOUX
et Mademoiselle CAMUSAT.

Aide aux enseignants :

- C'est une collaboration étroite pour l'accueil, l'éducation motrice, les ateliers, les sorties, etc...

Nos trois agents exercent leur activité à l'école maternelle "Les Planches" dans les classes de Mesdames PARBAUD et LAMONTAGNE et de Messieurs TAILLY et FERRAGU.

BIENVENUE

A

Jonathan OLLIER

Apprenti
au Service Espaces Verts

Jonathan est apprenti au Service "Espaces Verts" de la commune depuis le 05.09.2005.

Après un B.E.P.A.
"Aménagement de l'Espace", il poursuit ses études pour obtenir un BAC Pro "Travaux Paysagers".

Attiré depuis son plus jeune âge par la nature, il éprouve un réel plaisir dans la création de massifs.

Encadré par nos services techniques, Jonathan souhaite que cet apprentissage soit le gage d'une expérience enrichissante où se conjuguent connaissance technique et pratique.

Tous nos encouragements.



Mireille THEVENEAU

Assistante du Directeur Général des Services
Directrice des Ressources Humaines

Après le départ à Sartrouville de Marie-José CHEVALIER, Madame Mireille THEVENEAU a été recrutée, à compter du 1er janvier 2006, pour occuper les fonctions de rédacteur, chargée de la gestion du personnel et de l'assistance au Service Etat-Civil.

Agée de 40 ans, elle est mariée et mère de trois enfants.

Auparavant affectée au Service des Routes du Conseil Général de l'Indre, elle souhaitait un poste de proximité : "un poste qui me permette d'être plus proche du public."

Nous lui souhaitons la bienvenue à Saint-Maur.





> Jean Prodault, correspondant défense

La défense nationale est en profonde mutation depuis la décision du chef de l'État de passer d'une armée de conscription à une armée professionnelle.

Afin de maintenir un lien Défense/Nation, le gouvernement a souhaité que soit désigné, dans chaque Conseil Municipal de France, un correspondant défense chargé des relations entre la municipalité et les institutions militaires.

Jean Prodault, Maire Adjoint, a été désigné par le Conseil Municipal de Saint-Maur. Déjà chargé des affaires scolaires et des questions de sécurité, il a accepté d'assumer cette mission complémentaire.

De quoi s'agit-il ?

Les correspondants défense remplissent en premier lieu une mission d'information et de sensibilisation des administrés aux questions de défense. Ils sont également les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Dans quels domaines leur mission d'information s'exerce-t-elle ?

Le premier domaine concerne le parcours de citoyenneté qui comprend l'enseignement de défense à l'école, le recensement et la journée d'appel de préparation à la défense ;

Le deuxième domaine concerne les activités de défense avec le volontariat, les préparations militaires et la réserve militaire ;

Le troisième domaine concerne le devoir de mémoire et la reconnaissance.

Quel est le rôle du correspondant défense en matière d'activités de défense ?

Tout citoyen est en mesure de participer à des activités de défense dans le cadre du volontariat, des préparations militaires ou de la réserve militaire. Le correspondant dispose d'une information qui lui permet de répondre aux questions des concitoyens telles que celles portant sur :

- le volontariat qui permet à tout jeune Français âgé de 18 à 25 ans de découvrir l'institution militaire dans le cadre d'une période qui peut aller de une à cinq années. Véritable expérience professionnelle et humaine au sein des forces

armées, le volontariat est rémunéré (logement et nourriture fournis).

- les préparations militaires qui constituent de véritables stages d'initiation au sein des forces armées. D'une durée totale de une à quatre semaines réparties sur l'année, les préparations militaires sont ouvertes à tous les jeunes Français, âgés de 18 à 30 ans.

- la réserve militaire qui comprend la réserve opérationnelle, composée d'hommes et de femmes qui viennent renforcer les capacités des forces armées sur le territoire national ou dans le cadre d'opérations extérieures. Le temps de réserve (5 à 30 jours par an) est rémunéré et il comprend des périodes consacrées à l'entraînement, à la formation ou à l'enseignement de défense. La réserve militaire comprend également la réserve citoyenne, constituée de bénévoles. Elle est destinée à assurer le lien entre les forces armées et la société.

Quel est le rôle du correspondant défense en matière de devoir de mémoire, de reconnaissance et de solidarité ?

La sensibilisation des jeunes générations au devoir de mémoire constitue l'un des éléments essentiels de l'accession à la citoyenneté. Dans le cadre de la reconnaissance, les correspondants défense, en liaison avec les associations, l'Office national des anciens combattants (ONAC) ainsi que les offices départementaux, peuvent prendre part aux réseaux de solidarité organisés autour des anciens militaires et de leurs proches

Vous avez entre 16 et 24 ans, l'Armée vous propose d'acquérir une expérience professionnelle qualifiante et indemnisée, sur une durée contractuelle de 6 à 24 mois, ouverte aux jeunes garçons comme aux jeunes filles.

Pour de plus amples renseignements prendre rendez-vous à la Mairie, auprès de Jean Prodault (Maire Adjoint) "correspondant défense" 02 54 08 26 30.

Le saviez-vous ?

Il existe 3 armées : Terre, Air, Mer.

Mais le terme "forces armées" regroupe 4 armées : Terre, Air, Mer et Gendarmerie et les services communs (santé, essence, service national, etc).



> Loisirs créatifs

Atelier "Pour le plaisir"

C'est dans une bonne humeur studieuse qu'une bonne vingtaine de bricoleuses en herbe se retrouvent, les jeudis après-midi, au sein de l'atelier « Pour le Plaisir » lancé en 2001. Les séances sont animées par Monique LAVEAU.

Sous l'égide de l'Association Familles Rurales, cet atelier offre la possibilité, à toutes les générations, de confectionner de multiples objets décoratifs en cartonnage, de s'initier à la peinture sur soie, à la broderie hardanger mais aussi au scrapbooking (technique permettant de personnaliser ses albums photographiques).



Les séances ont lieu tous les jeudis, sauf pendant les vacances scolaires, de 14 heures à 17 heures dans la salle Octave Monjoin (derrière la Mairie).

Renseignements : 02 54 22 18 30

Association "Au fil des points"

Créée en janvier 2000 par Laurence BARRAUD, Valérie BERTRAND en est l'actuelle présidente depuis 2004. L'association compte à ce jour huit adhérentes.

Les passionnées de points comptés se retrouvent deux fois par mois le mardi soir de 18 heures à 20 heures dans la salle Octave Monjoin (derrière la Mairie)

pour échanger des idées, conseils mais également revues et livres et se perfectionner aux travaux de broderie. Le point compté qui se pratique la plupart du temps sur de la toile aïda ou toile de lin avec des dessins achetés dans des magasins spécialisés castelroussins permet de belles réalisations. Certaines réalisations peuvent parfois demander plusieurs jours de travail minutieux !

Des expositions des travaux des membres de ces associations sont organisées occasionnellement. Les Saint-Maurois et Saint-Mauroises peuvent ainsi apprécier la délicatesse et la finesse de ces réalisations et découvrir aussi des techniques de travail mal connues pour certains.

Renseignements : 06 26 32 54 59

> Un nouveau club !

Un nouveau club de boxe portant le nom de "Saint-Maur Boxe" a vu le jour en septembre 2005. Ce club propose de la boxe anglaise amateur (qui a pour but la compétition de haut niveau), de loisir (à partir de 8 ans) et éducative (de 8 à 16 ans). Sébastien PITEAU en est l'actuel président.

Les séances d'entraînements ont lieu au gymnase des Planches, le mardi de 18 heures à 20 heures, le mercredi de 16 heures à 18 heures et le jeudi de 18 heures à 20 heures 30.

Les cours sont sous la responsabilité de Patrice HIKEL, Prévoit Fédéral, secondé par Jean-Marc CAMELIN, Instructeur Fédéral et Dimitri GOSSELIN, Instructeur.

Une trentaine de licenciés sont déjà venus rejoindre ce club parmi lesquels on compte des filles qui peuvent pratiquer en toute sécurité ce sport.

Nous leur souhaitons bonne chance pour leurs divers championnats.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre **Patrice HIKEL** au 02 54 35 08 46 ou **Jean-Marc CAMELIN** au 06 61 22 10 93.

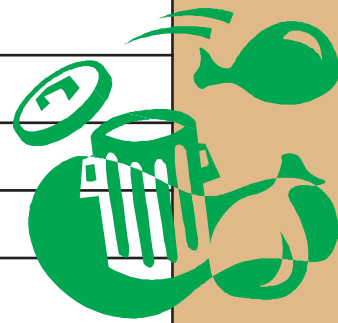


> Du changement dans la collecte des déchets secs et humides

L'expérience menée en fin d'année dernière à Saint-Maur sur le ramassage des déchets secs par des bennes bi-compartmentées a porté ses fruits. Il en résulte pour l'année 2006 que désormais la collecte des déchets secs et humides s'effectuera en une seule fois le lundi.

Le rattrapage des jours fériés se fera comme suit :

JOURS FERIES	DATES DE RATRAPAGE
Pâques – Lundi 17 avril	Samedi 15 avril
Fête du Travail – Lundi 1 ^{er} mai	Samedi 29 avril
Victoire 1945 – Lundi 8 mai	Samedi 6 mai
Noël – Lundi 25 décembre	Samedi 23 décembre
Jour de l'An – Lundi 1 ^{er} janvier 2007	Samedi 30 décembre



> Ramassage des encombrants et déchets verts

Trois collectes annuelles : mercredi 15 mars, mercredi 14 juin, mercredi 15 novembre.

Il vous est demandé de bien vouloir respecter quelques règles de base :

- Le ramassage des encombrants est réservé uniquement aux particuliers.
- Les déchets doivent être déposés avant 6 heures du matin le jour de la collecte.
- La quantité de déchets ne doit pas excéder 1 m³ par foyer.
- Les déchets verts doivent être coupés en pièces d'un mètre maximum.
- Les bidons d'huile et pots de peinture sont prohibés. Ils doivent être emportés directement à la déchetterie.

Quel que soit le jour de collecte, nous vous demandons de bien vouloir sortir vos sacs et conteneurs la veille du ramassage entre 20 heures et 5 heures du matin. Nous vous remercions de respecter le poids de 20kg maximum par sac.

Pour tout renseignement complémentaire,

APPEL GRATUIT
N°Vert 0 800 025 417

TRAVAUX

DERNIÈRE MINUTE



> Restaurant scolaire : travaux au menu

Le restaurant scolaire va faire l'objet d'une attention particulière en 2006.

Un local de stockage des produits froids et secs sera construit en extension arrière du bâtiment existant. Cela permettra de libérer de la place dans la salle de restauration des maternelles qui bénéficieront donc des meilleures conditions de déjeuner.

De nouveaux équipements professionnels seront installés dans la cuisine. Ils permettront de travailler mieux et plus vite et de préparer des plats qu'il n'était pas possible de confectionner avec le matériel actuel.

Enfin, les deux salles de restaurant vont recevoir des revêtements muraux et en plafonds destinés à réduire la réverbération acoustique. Une étude et des mesures de bruit ont été réalisées en 2005.

Un dossier a été présenté à la Préfecture de l'Indre en fin d'année. Il a été retenu et fera donc l'objet d'un financement de l'Etat à hauteur de 50 % des coûts d'insonorisation.

Les travaux d'acoustique se feront aux vacances de février. Les travaux d'extension se feront aux vacances de Pâques.

VIE ECONOMIQUE

> Pour manger sur le pouce



Nouveau à Cap Sud, 2 adresses !

Depuis le 15 décembre 2005, sandwicherie mobile "**La P'tit Pause**" sur le parking de KIABI. Sandwichs chauds et froids, salades, pizzas, quiches, croque-monsieur, boissons chaudes et froides.
Ouvert du mardi au samedi.

Depuis le 14 décembre 2005, **Espace Gourmand** vente de pains, restauration rapide, boissons chaudes et froides, pâtisseries et viennoiseries.
Ouvert du Lundi au vendredi de 6 heures 30 à 20 heures, le samedi de 7 heures à 19 heures. Avenue d'Occitanie 02 54 07 78 37.

> Une nouvelle pension canine

Une pension canine a ouvert ses portes depuis le mois de septembre 2004 au hameau des Varennes, Route de Villers-les-Ormes.

Muriel FERAY, passionnée par les chiens depuis toujours, vient de réaliser son projet.

La pension est composée de 15 boîtes chauffées, comportant une partie nuit et une courette individuelle. Les chiens sont sortis tous les jours dans 3 parcs de détente spécialement équipés.

Ce site accueille les chiens de toutes tailles et de toutes races pour des séjours de courtes ou de longues durées. Le tarif est de 11 euros par jour, dégressif suivant la durée (nourriture comprise).

Muriel FERAY propose tout un assortiment de croquettes pour chiens dans divers conditionnements avec un tarif avantageux. La livraison est possible et gratuite pour Saint-Maur et ses alentours.

*Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter le 02 54 34 19 97
ou le 06 12 70 83 81*

